

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AU COLLEGE LUCIE AUBRAC

08 février 2023

Dunkerque – Collège Lucie Aubrac

Académie de Lille – Education nationale



Projet
de production d'acier
à basse émission de CO₂
sur le site de Dunkerque

Concertation préalable
23 novembre 2022 au 12 février 2023



La rencontre avec les élèves de l'académie de Lille s'est déroulée le 8 février 2023, de 9h00 à 11h15, à Dunkerque. Elle a réuni environ 60 participants (hors représentants de la maîtrise d'ouvrage)

Le diaporama commenté pendant la réunion est accessible à cette adresse : [Concertation ArcelorMittal Décarbonation - Les comptes-rendus et les replay des rendez-vous \(concertation-amf-decarbonation.fr\)](https://concertation-arcelor-mittal-decarbonation.fr)

Table des matières

1. Ouverture de la réunion et présentation de la concertation.....	3
2. Le défi de la réduction de nos émissions de CO ₂	5
3. Le projet Décarbonation d'ArcelorMittal et ses effets.....	9
4. Mots de conclusion.....	11

1. Ouverture de la réunion et présentation de la concertation

Clément DESMIDT, Principal adjoint du Collège Lucie AUBRAC, salue l'ensemble des participants. Il indique que le site AMF Dunkerque est engagé depuis quelques années dans la lutte contre le réchauffement climatique avec deux objectifs :

- Réduire de 35% les émissions de CO₂ à l'horizon 2030 ;
- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;

Il ajoute que ce sont pour ces raisons que les modes de production à Dunkerque doivent être repensés. Cette transformation entrainera une évolution des métiers du territoire et des formations. Il explique que AMF est présent à cette réunion dans le but d'informer sur ces changements : chaque questionnement des élèves est donc important. Il souhaite aux participants une bonne réunion.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement de l'équipe Décarbonation AMF, prend la parole pour présenter l'équipe intervenant dans cette réunion, à savoir François GLAISNER, Directeur du programme Décarbonation AMF ; Morgiane HAOUARI, Responsable marque employeur et attractivité AMF ; Arnaud MARTHINET, stagiaire dans l'équipe, Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP ; et Mehdi MEDMOUN, SYSTRA.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, propose de présenter le déroulé de la réunion avant de laisser la parole à AMF. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet inédit, tant par son ampleur financière (1,4 milliards d'euros), que par son objectif. Ce projet est en effet l'un des premiers projets de décarbonation à grande échelle, prévoyant une réduction de 36% des émissions de CO₂ sur le site.

Il questionne l'auditoire sur la présence éventuelle de certaines personnes à la réunion sur l'acier électrique en septembre dernier.

Une personne lève la main.

Il indique que cette réunion se déroulera sur un modèle interactif de questions-réponses, et rappelle que des temps d'échanges sont prévus tout au long de la réunion.

Mehdi MEDMOUN annonce le déroulé de la séance. Elle débutera par une présentation de la CNDP par la garante Anne-Marie ROYAL, suivie d'une explication du défi que représentent les émissions de CO₂, pour conclure sur une présentation d'AMF et de son projet de décarbonation.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, se dit heureux de pouvoir mener cette réunion dans le cadre de la concertation et explique aux participants le fonctionnement de la carte T dans le dépliant qui leur a été fourni. Il invite les plus intéressés par le projet à consulter des catalogues plus détaillés et annonce se rendre disponible en fin de réunion pour répondre à leurs sollicitations.

Il demande aux participants s'ils connaissent ArcelorMittal.

Un tiers des personnes présentes lève la main.

Il pose une deuxième question pour savoir si les participants connaissent la raison de la présence d'ArcelorMittal à cette réunion.

Une personne lève la main.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, invite les participants souhaitant s'exprimer à se lever et parler suffisamment fort.

Un élève répond qu'AMF est présent pour présenter son projet décarbonation.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, demande à nouveau si certaines personnes étaient présentes à la réunion sur l'acier électrique.

La même personne relève la main.

Il interroge la salle pour savoir si l'un des participants s'est déjà rendu à l'une des réunions publiques de concertation sur le projet, entre le mois de novembre 2022 et ce jour.

L'auditoire reste silencieux.

Monsieur MAUGENEST présente ensuite brièvement ArcelorMittal en quelques points :

- Un développement à l'échelle internationale ;
- 158 000 salariés ;
- Une activité basée sur l'acier de haute qualité afin de fournir de grands secteurs d'activité tels que l'automobile, le bâtiment, l'énergie et l'industrie ;

Il présente également ArcelorMittal France, qui se compose de :

- 7 sites industriels :
 - 1 site de production d'acier à Dunkerque
 - 6 sites de transformation d'acier (dont le site de Mardyck)
- 6 600 salariés dont 3 200 à Dunkerque ;

Il rappelle l'ampleur du projet de décarbonation qui représente 1,4 milliards d'euros, avec le soutien financier de l'Etat Français et de l'Europe. Il indique que le projet prévoit une réduction de 36% des émissions de CO₂ pour la production annuelle de 6,8 millions de tonnes d'acier. Prévu pour une mise en service en 2026, il s'agit du premier projet de cet ampleur en France portant sur la décarbonation de l'industrie.

Les rendez-vous de la concertation sont rappelés par Monsieur MAUGENEST, qui évoque la présence de la CNDP tout au long du processus.

Anne-Marie ROYAL, garante CNDP, rebondit et explique que son rôle est de garantir la prise de parole des habitants du territoire et la bonne écoute de ces derniers par AMF. Elle estime que cela nécessite que les documents fournis soient accessibles par tous. Par ailleurs, toutes les questions de compréhension doivent être posées librement.

Elle rappelle que le but de la concertation est de permettre aux Dunkerquois, jeunes comme adultes, d'interroger et enrichir le projet.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, rappelle qu'il s'agit de la dernière réunion, précédée la veille par la réunion de restitution et de synthèse des douze semaines de concertation.

Il évoque la poursuite des visites du site et invite ceux qui le souhaitent à y participer. Il revient également sur les temps forts de la concertation comme les rencontres de proximité (gares, centres commerciaux...) ou la réunion à l'ULCO.

Une courte vidéo de promotion de la CNDP est projetée.

Anne-Marie ROYAL, garante CNDP, reprend la parole pour présenter le rôle de la CNDP et de la concertation. Elle évoque d'abord les contours juridiques rendant obligatoire la concertation, puis rappelle sa fonction de garante avec son collègue Jean-Michel STIEVENARD.

Elle explique le déroulement du processus, débutant par la phase de concertation préalable et s'achevant par l'enquête publique, en passant par la publication du bilan des garants et la poursuite des études sur le projet par AMF. Elle indique que les jeunes du territoire peuvent, au même titre que leurs parents, contribuer à la concertation tout au long de ce processus.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, remercie les intervenants pour ce temps introductif et propose d'ouvrir un premier moment d'échange consacré au dispositif de concertation.

Un participant adulte souhaite savoir pourquoi AMF a besoin d'entamer ce projet de décarbonation.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, suggère d'attendre la deuxième partie de la réunion pour apporter une réponse à ce questionnement.

Anne-Marie ROYAL, garante CNDP, demande si l'auditoire connaît l'emplacement de AMF dans le Dunkerquois.

Un élève indique que le site se trouve à Mardyck.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, confirme ce fait et rappelle que AMF dispose d'un deuxième site à Dunkerque, le site d'implantation du projet de décarbonation.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, présente le site à l'aide de photographies projetées en salle.

Un élève s'interroge sur l'éventualité de projets éoliens dans la mer de Dunkerque.

Anne-Marie ROYAL, garante CNDP, indique qu'une concertation est en cours pour un projet éolien en mer. Elle explique que cette dernière a permis d'acter un positionnement différent de celui initialement retenu pour les éoliennes, afin de prendre en compte les volontés des habitants tout en se conformant aux règles maritimes (comme la circulation des bateaux par exemple).

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, rappelle que ce projet éolien n'est pas celui d'AMF.

Une participante adulte se questionne sur la présence de trois logos d'entreprises différentes sur les documents du projet.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, indique que ce projet regroupe trois porteurs de projet, dont AMF. La décarbonation nécessitant la création de nouvelles lignes d'électricité et canalisation de gaz naturel, les entreprises RTE et GRT Gaz sont également engagés dans le projet soumis à la concertation.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, ajoute que le Dunkerquois est un territoire sur lequel se multiplient les projets, en évoquant l'usine de batterie Verkor et les usines de production d'hydrogène qui se développent. Il explique que, par conséquent, le nombre de concertations sur le territoire est amené à se multiplier.

Il propose de passer à la présentation sur le « défi du carbone ».

2. Le défi de la réduction de nos émissions de CO₂

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, propose aux élèves de citer des objets en acier.

Les élèves évoquent librement les éoliennes, les voitures, les boîtes de conserve, les turbines, les avions, les pieds de table, les radiateurs, les structures de bâtiments...

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, explique qu'il s'agit d'un matériau nécessaire dans nos sociétés et demande à la salle combien de types d'acier il existe, en proposant trois réponses : 13 ; 47 ; plus de 47.

Une personne pense qu'il existe 13 types d'acier. Une personne pense qu'il existe 47 types d'acier. Le reste de la salle pense qu'il existe plus de 47 types d'acier.

Monsieur MAUGENEST annonce que le site de Dunkerque produit 180 types d'acier différents. Il indique que ce nombre n'est pas exhaustif puisqu'il existe des aciers non produits par Dunkerque comme celui des rails de chemins de fer, ceux mélangés à d'autres métaux, etc.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, demande que soit explicité ce qui distingue les différents types d'acier.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, indique que la différence entre les différents types d'acier dépend de leur composition. Il explique que l'acier est composé d'une grande quantité de fer allié à du carbone et d'autres composés comme du chrome, du nickel ou encore du titane. Lorsque les proportions varient, les caractéristiques de l'acier diffèrent également.

Il questionne la salle sur les activités humaines qui produisent le plus de dioxyde de carbone en France.

Les élèves répondent qu'il s'agit du transport. L'un d'entre eux dit qu'il s'agit de l'industrie.

Monsieur MAUGENEST explique qu'en France les premiers postes d'émissions CO₂ sont :

- Le transport à 40% ;
- L'industrie (dont AMF) à 16% ;
- Le chauffage à 15% ;

Une participante adulte demande ce que représente le Dunkerquois parmi les 16% des émissions de CO₂ issus de l'industrie.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, explique que 21% des émissions de CO₂ de l'industrie française sont produites sur le Dunkerquois.

Une participante adulte s'interroge sur la part émise par AMF dans les émissions de CO₂ de l'industrie dunkerquoise.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, ne dispose pas de chiffre précis mais affirme qu'AMF est responsable d'environ 80% des émissions de CO₂ de l'industrie du Dunkerquois.

Il ajoute que la sidérurgie représente, au vu des chiffres précédents, 4% des émissions de CO₂ en France.

Un schéma sur l'évolution de la température moyenne annuelle en France est projeté en salle.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, explique que les dernières années en France étaient plus chaudes que la moyenne enregistrée par le passé, signe d'un réchauffement du climat. Il interroge l'auditoire sur les conséquences du dérèglement climatique.

Un élève évoque la fonte des glaces.

Un autre élève aborde la disparition de certaines espèces animales et végétales.

Un participant adulte explique que la perturbation du cycle de l'eau impacte la production d'énergie.

Un élève parle de perte de territoires à cause de la montée des eaux.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, confirme que tous ces phénomènes relèvent plus ou moins directement du dérèglement climatique et indique que les principales conséquences du dérèglement climatique sont la fonte des glaces, les crues, les canicules, les submersions marines, l'intensification des cyclones et tempêtes, ainsi que l'acidification des océans.

En s'appuyant sur un graphique, il indique que parmi les 16% des émissions de CO₂ attribuée à l'industrie en France, 23% sont émises par l'activité sidérurgique. Il explique que les sites émettant le plus (à Fos-sur-Mer et à Dunkerque) sont les usines sidérurgiques d'ArcelorMittal, d'où la nécessité d'un projet de décarbonation.

Une participante adulte demande si le projet de décarbonation concerne également le site de Fos-sur-Mer.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, explique que Fos-sur-Mer dispose de son propre projet de décarbonation, avec des solutions technologiques communes à celui de Dunkerque.

Une vidéo sur le processus de fabrication de l'acier est projetée.

Il revient brièvement sur le contenu de la vidéo. Il explique que le site de Dunkerque est basé sur le charbon. Le charbon est amené par bateau puis inséré dans les hauts-fourneaux. Une fois brûlé, il devient du monoxyde de carbone et transforme le minerai de fer en fer pur. De la fonte est obtenue à la fin de ce processus. Elle est envoyée dans un convertisseur avec de la ferraille, puis soufflée avec de l'oxygène pour devenir de l'acier. L'acier est ensuite traité en métallurgie secondaire afin d'en obtenir différentes variations, en accord avec les demandes client.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, informe les participants sur la possibilité de visiter le site pour être témoin de ces procédés.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, rappelle que pour chaque tonne d'acier produite ce sont 1,8 tonnes de CO₂ libérées. Chaque année, c'est donc un total de 12 millions de tonnes de CO₂ engendrées par cette activité. Il conclut en rappelant que c'est parce qu'elle est un gros contributeur des émissions de CO₂ que l'entreprise AMF se lance dans ce projet de décarbonation.

Il ouvre un second temps d'échange.

Un élève s'interroge sur la méthode employée pour retirer le soufre et autres impuretés dans un métal.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, explique qu'une poudre est ajoutée au mélange, permettant de faire remonter à la surface de l'acier liquide le soufre et les autres impuretés. Le laitier ainsi constitué en surface est ensuite retiré pour obtenir l'acier souhaité.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, s'assure de la bonne compréhension de la réponse apportée par le maître d'ouvrage.

Le participant confirme avoir eu la réponse à sa question.

Un participant adulte se questionne sur la quantité de CO₂ émis lorsque la production sera réalisée grâce au gaz et à l'électricité.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, indique que la réponse à cette question sera apportée en troisième partie de réunion.

Une élève se demande pourquoi les autres sites de AM n'accompagnent pas celui de Dunkerque dans sa transformation.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, rappelle que les autres sites de AM disposent de leurs propres projets de réduction de leurs émissions carbone. Néanmoins, il indique que les sites coopèrent pour trouver des solutions communes.

Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP, affirme que le site de Dunkerque est le plus émetteur de CO₂ en France, puisque c'est la fonte de l'acier qui en est majoritairement responsable.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, confirme que les sites qui émettent du CO₂ en France sont en effet ceux qui produisent l'acier : Dunkerque et Fos-sur-Mer. Au total ce sont six sites en Europe et un au Canada qui produisent de l'acier par haut-fourneaux. Il souligne que ce sont ces sites qui doivent entamer une transition, les autres émettant bien moins de CO₂. Les équipes de ces pays travaillent ensemble sur les solutions techniques retenues.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, demande au maître d'ouvrage si Dunkerque est le premier site européen à se décarboner.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, lui répond que tous les sites entament leur transition en même temps puisque l'objectif de 35% de décarbonation pour 2030 nécessite un effort commun.

Une élève se questionne sur la création de la CNDP.

Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP, explique que la loi Barnier a créé la CNDP et que le droit en la matière se structure progressivement depuis 25 ans. Elle rappelle que « toute personne a le droit à l'information et le droit de contribuer à la décision ». Elle revient sur le rôle de la CNDP, qui est un organe indépendant, qui n'a pas de compte à rendre à l'Etat, ni aux entreprises.

Un élève demande pourquoi se déroule une réunion dédiée aux jeunes alors qu'elle pourrait se dérouler entre adultes uniquement.

Morgiane HAOUARI, Responsable marque employeur et attractivité AMF, explique que le projet de AMF concerne directement l'avenir des jeunes du territoire et changera la vie de toute une partie de la population.

Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP, rappelle qu'une réunion de concertation a déjà eu lieu dans ce collège. « C'est vous qui serez les acteurs du territoire demain avec ces nouvelles industries. C'est vous les jeunes scolaires et étudiants qui posaient les questions les plus globales, pertinentes ». Elle indique que la CNDP souhaite toucher tous les publics lors de la concertation, y compris les plus jeunes.

Une participante adulte se questionne sur la pertinence de faire intervenir le public dans le cadre de ce projet puisqu'il semble bénéfique.

Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP, lui répond que même si le projet est positif, il convient de l'interroger puisqu'il aura des effets sur l'aménagement du territoire et l'évolution des métiers. Elle prend l'exemple de la réunion de restitution s'étant déroulée la veille, au cours de laquelle les habitants de Fort-Mardyck ont questionné l'impact qu'auraient les nouvelles constructions. Elle insiste sur l'ampleur du projet, similaire à celui de l'installation de l'usine dans les années 1970, pour démontrer qu'il est important de recueillir les avis des habitants du Dunkerquois.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, complète cette réponse en rappelant la volonté de AMF de rencontrer le plus de Dunkerquois possible. Il explique que les horaires et lieux de réunions habituellement choisis ne permettent pas de mobiliser un jeune public, alors même que ce sont eux qui vivront au cœur du dérèglement climatique et devront œuvrer pour la société de demain.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, invite à passer plus rapidement sur la dernière partie afin de respecter les horaires annoncés pour la réunion.

3. Le projet Décarbonation d'ArcelorMittal et ses effets

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, demande à la salle depuis combien de temps est produit l'acier à Grande Synthe.

Plusieurs réponses sont données par **les élèves** : depuis plus de 20 ans, depuis les années 1960, depuis 70 ans...

Il explique que cela fait 60 ans que le site de Grande Synthe produit de l'acier.

Il demande aux participants de lever la main s'ils pensent que les métiers chez AMF peuvent être exercés aussi bien par des femmes que par des hommes.

Les trois quarts de la salle lève la main.

Il confirme que tous les métiers sont ouverts et accessibles aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Un film présentant les sites de Dunkerque et Fort-Mardyck est projeté en salle et commenté rapidement par Thibaut MAUGENEST.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, évoque l'existence de trois leviers pour décarboner le secteur de la sidérurgie :

- Recycler davantage l'acier usagé (ce qui présente une limitation technique) ;
- Changer le mode de production de l'acier en arrêtant les hauts fourneaux ;
- Capter le CO₂ produit pour le stocker ou le réutiliser dans d'autres industries (énergie, alimentaire) ;

Il détaille ensuite la nouvelle méthode envisagée pour la production d'acier sans charbon : le gaz naturel doit permettre de pré-réduire le minerai avant qu'il soit acheminé jusqu'aux fours électriques.

Un élève soulève la forte consommation en énergie électrique de ce procédé et son impact sur le marché de l'acier.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, confirme cette augmentation par rapport à la consommation actuelle sur le site de Dunkerque :

- Par trois pour l'électricité ;
- Par quatorze pour le gaz ;

Il explique que la décarbonation nécessite de puiser dans des énergies qui ne sont pas disponibles pour le moment, avec un prix élevé. Néanmoins il ajoute que toutes les entreprises européennes passeront par cette transition, ce qui devrait permettre d'en amortir le coût par la logique de l'offre et de la demande. Selon lui, l'acier coûtera certes plus cher, mais le projet reste nécessaire.

Il rappelle que la décarbonation permettra de passer de 1,8 à 0,5 tonnes de CO₂ par tonne d'acier produite. Afin de réduire davantage les émissions de carbone, il est prévu à terme de remplacer le gaz naturel par de l'hydrogène.

Monsieur MAUGENEST s'appuie sur une cartographie du site de Dunkerque pour montrer aux élèves les deux haut-fourneaux qui seront mis à l'arrêt, le haut-fourneau qui sera ralenti, et les emplacements prévus pour les nouvelles unités de production.

Il insiste sur le peu de place disponible sur le site pour construire ces nouvelles unités, qui viendront pour certaines en remplacement de constructions existantes. Il faudra « construire une usine dans l'usine » tout en continuant la production en parallèle.

Ce « challenge technique » s'accompagne selon lui d'un « challenge humain » avec au moins 25% de personnes en plus sur le site (jusqu'à 1 500 personnes au pic) pendant le chantier

Morgiane HAOUARI, Responsable marque employeur et attractivité AMF, revient de façon non exhaustive sur les métiers exercés dans les usines AMF :

- Conduire des installations (agent d'exploitation) ;
- Entretien des installations (technicien de maintenance) ;
- Améliorer et innover (technicien développement, ingénieur) ;
- Manager des équipes (chef d'équipe) ;

Elle indique que le projet de décarbonation séduit de nombreux travailleurs et qu'il s'agit d'un « projet unique d'une vie professionnelle ». Elle ajoute que AMF recrute des stagiaires et alternants avec la volonté de les engager en fin de parcours.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, invite à conclure rapidement l'exposé pour conserver un temps d'échange final.

Morgiane HAOUARI, Responsable marque employeur et attractivité AMF, poursuit en indiquant que AMF est labellisé Happy Trainees depuis 2022. Ce label a été obtenu grâce à une enquête anonyme et témoigne de l'épanouissement des alternants et des stagiaires

Elle évoque ensuite les avantages à rejoindre AMF, parmi lesquels : la qualité des formations, les perspectives d'évolution, les salaires attractifs, l'égalité professionnelle femme-homme, l'inclusivité et la diversité (politique centrée sur le handicap et la féminisation des métiers).

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, ouvre un dernier temps d'échange.

Un élève interroge AMF sur les salaires des employés.

Morgiane HAOUARI, Responsable marque employeur et attractivité AMF, explique que les salaires sont variables en fonction du niveau de diplôme, de l'âge et de l'expérience, mais qu'en moyenne l'entreprise propose de « beaux salaires ».

Un élève demande si l'approvisionnement électrique sera issu d'une production nucléaire.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, indique qu'il est en effet probable que l'électricité provienne d'une source nucléaire puisque le site se trouve près de la centrale nucléaire de Gravelines.

François GLAISNER, Directeur du programme Décarbonation AMF, ajoute que l'avenir de la sidérurgie passe par une électrification massive (soit par l'augmentation de la consommation électrique)

Un élève se questionne sur la possibilité que ce projet entraîne de nouveaux et crée davantage d'emplois.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, explique que ce projet ne touche pas le haut-fourneau n°4, ce qui implique une nouvelle phase de transition d'ici 2050. Il ajoute que de nouvelles entreprises devront s'implanter sur le Dunkerquois et créer de l'emploi pour produire de l'hydrogène et de l'électricité, mais aussi pour collecter le CO₂ voire le transporter en Mer du Nord.

Il rappelle que la CUD a annoncé une création de 16 000 nouveaux emplois sur le Dunkerquois.

François GLAISNER, Directeur du programme Décarbonation AMF, rebondit sur les réactions en salle face à la possibilité de déplacer le CO₂ en Mer du Nord. Il affirme que le CO₂ ne serait pas relâché mais injecté dans le sol, ou stocké dans des champs d'hydrocarbures épuisés.

Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP, indique que sera lancée à l'automne une concertation sur le premier projet de captation-séquestration du CO₂ incluant le Dunkerquois.

Mehdi MEDMOUN, SYSTRA, invite les personnes intéressées à continuer cette discussion en fin de réunion afin de passer à la conclusion.

4. Mots de conclusion

Anne-Marie ROYAL, Garante CNDP, remercie le jeune public pour son écoute et la qualité des questions posées. Elle rappelle la possibilité de questionner le projet sur le site internet ou via les cartes T jusqu'au dimanche 12 février. Elle invite les participants à s'intéresser davantage aux mutations du territoire, le Dunkerquois étant amené à beaucoup évoluer dans les prochaines années.

Thibaut MAUGENEST, Responsable hygiène, sécurité et environnement AMF, rappelle sa joie d'avoir organisé ce temps d'échange dédié aux jeunes Dunkerquois et les remercie pour leurs questionnements bénéfiques au projet. Il lance un appel aux élèves à rejoindre les équipes AMF dans les prochaines années.

Clément DESMIDT, principal adjoint du collège Louise Aubrac remercie AMF d'avoir présenté son projet aux « acteurs de demain » également « porteurs du défi climatique ». Il rappelle à son tour aux élèves qu'ils peuvent librement poser leurs questions, notamment via les cartes T.

La salle applaudit. Un goûter est prévu pour les élèves.

Fin de réunion : 11h15